la cgt
CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET

Une force à vos côtés

Vrai Bulletin info RH

N°012 juillet aout septembre 2025

Droits d'Alerte des élus et mandatés CGT F3SCT de janvier à juin 2025 pour des Risques Psycho-Sociaux et/ou physiques majeurs :

Tout le personnel le 1er juillet 2025 sur les fortes températures
Agents assurant les transferts de détenus le 15 juillet 2025
PLVD le 23 juillet 2025 sur les conditions de travail des ASH
PIJ (Joly-Jean) le 24 juillet 2025
MAS Bel Air (PSMS) le 28 aout 2025
MAS Tamaris le 2 septembre 2025
MAS Bel Air (PSMS) le 15 septembre 2025

Danger sur le service Radiologie : Encore une perte !
Nous exigeons le maintien de la radiologie qui fait partie intégrante de nos prises en charge. Pas de psychiatrie sans social et sans sanitaire !
Les chiffres de la direction sont manipulés. Les vrais coûts sont :
Maintien du service avec télé-interprétation : 191 600 €
Maintien du service avec radiologue : 191 500 €
Externalisation de la radiologie : 211 540 € et 1 211 540 € (si on tente d'évaluer un préjudice pour les patients).
A aucun moment la Direction n'a cherché à recruter un manip-radio pour pérenniser notre service radio.
Pour la direction, fermer ce service semble avoir toujours été la seule option ! Mobilisons-nous pour leur faire entendre raison !

Organisation des concours : c'est reparti !
Le syndicat CGT pousse depuis presque 1 an à l'organisation de concours sur l'établissement. Le concours est un outil indispensable dans la FPH pour la résorption de l'emploi précaire et la reconnaissance de la qualification. Après une zone de désert depuis plusieurs mois… avec l'absence de DRH et d'agents en charge des concours, les concours sont enfin relancés !
Le concours aides-soignants s'ouvre début octobre, avec 35 postes en 2 filières : 15 pour le sanitaire et 20 pour le médico-social. Le travail des élus CGT a permis l'ouverture de 8 postes supplémentaires dans le médico-social par rapport à ce qui était prévu. D'autres concours très attendus devraient être organisés dans les mois à venir…

Maison d'Accueil Spécialisée
5 droits d'alerte ! Et notre Direction commence à peine à bouger !
Il manque 17 postes ! (voir le détail dans le DA du 28 aout 2025).
Après plus d'un an de gabegie où les remplacements en heures sup étaient pléthores, sans traiter le moins du monde le fond du problème, la direction « découvre » un déficit de 1,5 million d'euros et, d'un coup décide de fermer les vannes sans se préoccuper des résidents et des agents. Le personnel en grève le jeudi 25 septembre a obtenu avec le syndicat CGT , qu'il soit associé à l'élaboration d'un vrai projet pour la MAS.
Le syndicat CGT ne permettra pas que résidents et personnels soient sacrifiés sur l'autel du dieu déficit !
Un CSE exceptionnel aura lieu le 10 novembre sur ce point.

Charte du Temps de Travail :
Contrairement à ce que notre Directrice colporte, **la référence règlementaire en Gestion du Temps de Travail sur le CHM est la Charte du Temps de Travail.**
Il arrive que la réglementation évolue et, dans ce cas là, si besoin, elle doit être modifiée en concertation avec les représentants du personnel et validée par le CSE.

Détenus : transferts sans escorte !
Droit de retrait, un droit vital, un devoir de protection !
Le syndicat CGT dénonce la mise en danger des agents devant transférer des patients détenus sans escorte assermentée.
Malgré la demande d'escorte celle-ci est souvent refusée par le préfet du 13 ou du 84. Nous demandons à la direction de protéger ses agents et de faire le nécessaire pour que le CHM puisse bénéficier d'escorte dans l'intérêt de tous !
Nous rappelons que le droit de retrait est un droit fondamental inscrit dans le code du travail. Il permet à chaque agent de quitter son poste de travail ou de refuser de s'y installer si il a un motif raisonnable de penser être exposé à un danger grave et imminent pour son intégrité physique/psychique, sa vie ou sa santé.
Le syndicat CGT se fait accompagner d'une avocate sur ces questions là et ne laissera aucun agent seul face aux pressions de sanctions de la direction.

Régularisation des erreurs de la prime 2024 des agents à mi-temps thérapeutique : C'est gagné !
Le syndicat CGT interpelle le service DRH depuis le mois de mars relevant des erreurs de calcul de la prime de service 2024, pour les agents à mi-temps thérapeutique avec de l'absentéisme.
Au CSE du mois de septembre, nous avons eu confirmation d'une erreur de paramétrage sur le décompte de l'absence pour les mi-temps thérapeutiques.
Les agents seront ainsi régularisés sur le mois d'octobre : cela concerne 63 agents pour un montant total de 12 000 euros.
Pensez à vérifier votre prime de service !

Avancements de grade 2025 : mis en paiement au mois d'octobre avec effet rétroactif.
Suite à la parution des taux de promotion fin juin (enfin !!), les négociations sur les avancements de grade actés en mars, ont pu être validés et seront mis en paiement sur la paie d'octobre avec un effet rétroactif.
Ces négociations ont permis de nommer des agents au-delà de ratios. Le syndicat CGT continue de dénoncer le gel du point d'indice, des ratios insuffisants, des grilles rallongées…qui bloque les agents dans leurs carrières.
Lien vers le tract sur ***www.cgtmontfavet.fr*** : avancements de grade
https://www.cgtmontfavet.fr/doc/doc2025/tracts2025/250710%20avancement%20de%20grade.pdf

Calendrier :

Du 6 au 17 octobre : expo sur les 80 ans de la sécu au RDC du self du CHM
9 octobre 2025 : Journée d'action pour hôpital public et nos services d'action sociale. **Manif Apt 10h30**
13 Octobre 2025 : Formation découvrir la CGT
16 octobre 2025 : Rencontre mensuelle (Problématiques individuelles)
16 octobre 2025 : Groupe restreint sur la Formation
3 novembre 2025 : CSE
5 Novembre 2025 : Conseil de Surveillance
6 novembre 2025 : F3SCT
10 novembre 2025 : CSE exceptionnel sur le MAS

Ne pas jeter sur la voie publique

Réalisation – Syndicat CGT du Centre Hospitalier de Montfavet – octobre 2025